



REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat



Portefeuille des risques

Vote électronique

Auteur Direction du vote électronique (GE)
Date Direction du vote électronique (NE)
Version 09.06.2026
Classification N/A
Classification Aucun

Autorités de contrôle/de validation

Contrôle	Validation	Date
Vice-chancelière (NE)	Vice-chancelière (NE)	05.06.2026

Feuille	Lien	Nom	Cantons	Objectif de sécurité	Domaine problématique	Actifs informationnels	Acteur	Résultat	Probabilité	Score de risque	Niveau de risque	traitement des risques	Tiers impliqués
GEN-R01	GEN-R01	GEN-R01 - Les ordinateurs ne fonctionnent pas et les opérations ne peuvent pas être effectuées (canton)	Tous	Le vote électronique est accessible et opérationnel	Des erreurs matérielles ou logicielles empêchent d'effectuer les opérations nécessaires à la tenue du scrutin.	P08 - Codes (code d'initialisation, code de confirmation, code de finalisation et codes de vérification) P09 - Cartes de vote (y c. le registre des électeurs non anonymisé, codes) P10 - Vote électronique P12 - Résultats VE / votes électroniques déchiffrés P13 - Données sensibles pour le Verifier P14 - Résultats du Verifier / journaux papier / fichiers logs techniques P15 - Logiciel de la Poste au sein du canton P17 - Logiciel d'Abraxas au sein du canton (VOTING Stimmunterlagen ; uniquement pour Saint-Gall)	Logiciel/Système	Interruption	Basse	21	Significatif	Accepté	-
GEN-R02	GEN-R02	GEN-R02 - L'infrastructure de la Poste n'est pas disponible et les opérations ne peuvent pas être effectuées	Tous	Le vote électronique est accessible et opérationnel	L'infrastructure de la Poste n'est pas disponible pour les opérations requises. Les étapes correspondantes ne peuvent pas être effectuées.	P08 - Codes (code d'initialisation, code de confirmation, code de finalisation et codes de vérification) P10 - Vote électronique P11 - Votes de contrôle consignés P13 - Données sensibles pour le Verifier P16 - Logiciels de la Poste à la Poste (serveur de	Logiciel/Système	Interruption	Moyenne	20	Significatif	Accepté	Poste
GEN-R03	GEN-R03	GEN-R03 - Les données ne sont pas détruites et divulguées, ou seulement en partie (canton)	Tous	Les informations personnelles des électeurs sont protégées	Les données ne sont pas (entièrement) détruites après le scrutin.	P02 - Paramètres du scrutin / Objet du scrutin / Membres de la commission administrative et de la commission électorale / Modèles pour les cartes de vote VOTING Stimmunterlagen / Paramètres de chiffrement / Options de votation et d'élection (nombres premiers) P10 - Vote électronique P13 - Données sensibles pour le Verifier	Interne	Divulgateion	Basse	18	Faible	Accepté	-
GEN-R04	GEN-R04	GEN-R04 - Les données ne sont pas détruites et divulguées, ou seulement en partie (Poste)	Tous	Les informations personnelles des électeurs sont protégées	Les données ne sont pas (entièrement) détruites après le scrutin.	P02 - Paramètres du scrutin / Objet du scrutin / Membres de la commission administrative et de la commission électorale / Modèles pour les cartes de vote VOTING Stimmunterlagen / Paramètres de chiffrement / Options de votation et d'élection (nombres premiers) P10 - Vote électronique P13 - Données sensibles pour le Verifier	Externe	Divulgateion	Basse	18	Faible	Accepté	Poste
GEN-R05	GEN-R05	GEN-R05 - Modification des données à l'imprimerie	Tous	Le vote électronique est accessible et opérationnel	En raison de données modifiées à l'imprimerie, les électeurs ne peuvent pas voter ou les communes ne peuvent pas effectuer le contrôle du double vote.	P09 - Cartes de vote (y c. le registre des électeurs non anonymisé, codes)	Externe	Modification	Basse	21	Significatif	A Surveiller	Imprimerie
P01-R01	P01-R01	P01-R01 - Modification du site Internet d'information	Tous	Les informations destinées aux électeurs sont protégées contre les manipulations	Des modification du site Internet d'information ont pour conséquence que les électeurs n'ont pas accès à des informations correctes.	P01 - Dispositif pour les électrices et les électeurs	Interne	Modification	Basse	14	Faible	Accepté	-
P01-R02	P01-R02	P01-R02 - Les explications en ligne ne sont plus disponibles	BS; GR; NE; TG	N/A	Les explications relatives aux objets de votation sont fournies en ligne par le canton. Elles doivent être à la disposition des électeurs pendant la phase d'élection ou de votation.	P01 - Dispositif pour les électrices et les électeurs	Système	Destruction / perte	Moyenne	16	Significatif	Accepté	-
P01-R03	P01-R03	P01-R03 - Phishing / spoofing par e-mail du canton	BS; GR; NE; TG	Les informations destinées aux électeurs sont protégées contre les manipulations	Les électeurs peuvent être influencés par phishing ou spoofing (p. ex. site Internet falsifié).	P01 - Dispositif pour les électrices et les électeurs	Externe	Modification	Basse	14	Faible	Accepté	-
P02-R01	P02-R01	P02-R01 - Une modification des données (configuration/registre des électeurs) perturbe le scrutin	Tous	Le vote électronique est accessible et opérationnel	Les données de configuration du scrutin sont modifiées en raison d'erreurs internes/externes/de logiciel, ce qui entraîne une perturbation du scrutin.	P02 - Paramètres du scrutin / Objet du scrutin / Membres de la commission administrative et de la commission électorale / Modèles pour les cartes de vote VOTING Stimmunterlagen / Paramètres de chiffrement / Options de votation et d'élection (nombres premiers) P03 - Registre des électeurs VE (non anonymisé) P04 - Registre des électeurs VE (anonymisé)	Interne/Externe/Logiciel	Modification	Basse	21	Significatif	A Surveiller	-
P02-R02	P02-R02	P02-R02 - Fuite de données pertinentes pour la sécurité	Tous	Les informations personnelles des électeurs sont protégées	En cas de fuite, les données de configuration pertinentes pour la sécurité ne sont plus confidentielles.	P02 - Paramètres du scrutin / Objet du scrutin / Membres de la commission administrative et de la commission électorale / Modèles pour les cartes de vote VOTING Stimmunterlagen / Paramètres de chiffrement / Options de votation et d'élection (nombres premiers)	Externe	Divulgateion	Basse	20	Faible	Accepté	-
P03-R01	P03-R01	P03-R01 - Divulgateion du registre des électeurs	Tous	Les informations personnelles des électeurs sont protégées	En cas de divulgation, les données contenues dans le registre des électeurs ne sont plus confidentielles.	P03 - Registre des électeurs VE (non anonymisé) P18 - Registre des cartes de vote	Interne	Divulgateion	Basse	18	Faible	Accepté	-
P04-R01	P04-R01	P04-R01 - Modification des données lors de l'anonymisation du registre des électeurs	Tous	Les informations personnelles des électeurs sont protégées	Les données anonymisées du registre des électeurs ne sont pas identiques aux données d'origine.	P04 - Registre des électeurs VE (non anonymisé)	Logiciel	Modification	Basse	14	Faible	Accepté	-
P04-R02	P04-R02	P04-R02 - Erreur lors de l'anonymisation du registre des électeurs	Tous	Les informations personnelles des électeurs sont protégées	Une erreur d'anonymisation entraîne la divulgation de données personnelles.	P03 - Registre des électeurs VE (non anonymisé)	Logiciel	Divulgateion	Basse	12	Faible	Accepté	-
P07-R01	P07-R01	P07-R01 - Les deux mots de passe sont connus d'une personne	Tous	Le secret du vote est garanti et il est impossible d'établir des résultats partiels anticipés	Les deux mots de passe (celui de la Commission administrative et celui de la Commission électorale) sont nécessaires pour restaurer la clé privée de l'urne. Si une seule personne détient ces deux mots de passe, il est possible de déchiffrer les urnes (avant l'heure).	P07 - Mots de passe du scrutin	Interne/Externe	Divulgateion	Basse	18	Faible	Accepté	-
P07-R02	P07-R02	P07-R02 - Les mots de passe ne permettent pas de déchiffrer les urnes	Tous	Le vote électronique est accessible et opérationnel	Les deux mots de passe définis dans D2 (mot de passe de la Commission administrative et mot de passe de la Commission électorale) sont nécessaires au déchiffrement. Si l'un des deux mots de passe manque, la clé privée ne peut pas être récupérée et les urnes ne peuvent pas être déchiffrées.	P07 - Mots de passe du scrutin	Interne/Externe	Interruption	Basse	21	Significatif	A Surveiller	-
P08-R01	P08-R01	P08-R01 - Divulgateion des codes	Tous	L'exactitude des résultats est garantie / Le secret du vote est garanti et il est impossible d'établir des résultats partiels anticipés	Avec les codes, un tiers peut voter à la place des électeurs. Un tiers peut manipuler le vote des électeurs (contournement de la vérifiabilité individuelle et universelle, p. ex. avec un logiciel malveillant sur le portail ou sur le serveur ou avec un faux serveur).	P08 - Codes (code d'initialisation, code de confirmation, code de finalisation et codes de vérification) P09 - Cartes de vote (y c. le registre des électeurs non anonymisé, codes)	Interne/Externe	Divulgateion	Basse	21	Significatif	A Surveiller	-

P08-R02	P08-R02	P08-R02 - Modification des codes	Tous	Le vote électronique est accessible et opérationnel	Sans les bons codes, les électeurs ne peuvent pas voter / contrôler / confirmer leur vote.	P08 - Codes (code d'initialisation, code de confirmation, code de finalisation et codes de vérification) P09 - Cartes de vote (y c. le registre des électeurs non anonymisés, codes)	Interne/Externe/Logiciel	Modification	Basse	21	Significatif	A Surveiller	-
P08-R03	P08-R03	P08-R03 - Modification des codes par la Poste	Tous	Le vote électronique est accessible et opérationnel	Sans les bons codes, les électeurs ne peuvent pas voter / contrôler / confirmer leur vote.	P08 - Codes (code d'initialisation, code de confirmation, code de finalisation et codes de vérification) P09 - Cartes de vote (y c. le registre des électeurs non anonymisés, codes)	Externe/Logiciel	Modification	Basse	21	Significatif	A Surveiller	Poste
P09-R01	P09-R01	P09-R01 - Divulgence des cartes de vote à l'imprimerie	Tous	L'exactitude des résultats est garantie / Le secret du vote est garanti et il est impossible d'établir des résultats partiels anticipés	L'accès aux cartes de vote divulgue les codes, ce qui permet à un tiers de voter pour les électeurs.	P09 - Cartes de vote (y c. le registre des électeurs non anonymisés, codes)	Externe	Divulgence	Basse	21	Significatif	A Surveiller	Imprimerie
P09-R02	P09-R02	P09-R02 - Retard dans l'impression et l'envoi des cartes de vote	Tous	Le vote électronique est accessible et opérationnel	Une perte des données sur les supports ou un problème à l'imprimerie entraîne la répétition de certaines opérations.	P09 - Cartes de vote (y c. le registre des électeurs non anonymisés, codes)	Interne/Externe/Matériel	Destruction / perte	Basse	13	Faible	Accepté	-
P10-R01	P10-R01	P10-R01 - Violation du secret du vote	Tous	Le secret du vote est garanti et il est impossible d'établir des résultats partiels anticipés	Le secret du vote peut être violé par une mauvaise manipulation des données pour le contrôle ou par l'utilisation des clés de sécurité du scrutin.	P10 - Vote électronique	Interne	Divulgence	Basse	20	Faible	Accepté	-
P10-R02	P10-R02	P10-R02 - Les votes sont envoyés à des tiers / lus par des tiers	Tous	Le secret du vote est garanti et il est impossible d'établir des résultats partiels anticipés	Le secret du vote est violé par un logiciel malveillant sur la plateforme utilisateurs	P10 - Vote électronique	Externe	Divulgence	Basse	20	Faible	Accepté	-
P10-R03	P10-R03	P10-R03 - Modification des votes entre les appareils des électeurs et les serveurs	Tous	L'exactitude des résultats est garantie	Le vote est modifié avant d'être enregistré sur le serveur.	P10 - Vote électronique	Externe	Modification	Basse	19	Faible	Accepté	-
P10-R04	P10-R04	P10-R04 - Manipulation des votes à la Poste	Tous	L'exactitude des résultats est garantie	Le vote est modifié à la Poste.	P10 - Vote électronique	Externe	Modification	Basse	21	Significatif	A Surveiller	Poste
P10-R05	P10-R05	P10-R05 - Manipulation des votes au sein du canton	Tous	L'exactitude des résultats est garantie	Les votes sont mal enregistrés sur le serveur à la suite d'une manipulation interne.	P10 - Vote électronique	Interne	Modification	Basse	20	Faible	Accepté	-
P10-R06	P10-R06	P10-R06 - Les codes ne sont pas vérifiés par les électeurs	Tous	Les informations destinées aux électeurs sont protégées contre les manipulations	Sans vérification des codes par les électeurs, la vérifiabilité individuelle n'est pas assurée.	P10 - Vote électronique	Externe	Modification	Basse	18	Faible	Accepté	-
P10-R07	P10-R07	P10-R07 - Les votes peuvent être lus sans être déchiffrés	Tous	Le secret du vote est garanti et il est impossible d'établir des résultats partiels anticipés	Le secret de la voix est violé à la suite d'un problème dans le processus de chiffrement.	P10 - Vote électronique	Interne/Externe/Logiciel	Divulgence	Basse	18	Faible	Accepté	-
P10-R08	P10-R08	P10-R08 - Modification des votes sans détection par la vérifiabilité universelle	Tous	L'exactitude des résultats est garantie	L'impact de la vérifiabilité universelle est central pour la confiance dans le scrutin.	P10 - Vote électronique	Logiciel	Modification	Basse	20	Faible	Accepté	-
P10-R09	P10-R09	P10-R09 - Les votes ne peuvent pas être déchiffrés	Tous	Le vote électronique est accessible et opérationnel	Il n'est pas possible de dépouiller les votes sans déchiffrement (provoqué par un bug logiciel, p. ex. problème en matière de cryptographie).	P10 - Vote électronique	Logiciel	Interruption	Basse	21	Significatif	A Surveiller	-
P10-R10	P10-R10	P10-R10 - Erreur de vérifiabilité individuelle	Tous	Le vote électronique est accessible et opérationnel	La vérifiabilité individuelle n'est plus concluante.	P10 - Vote électronique	Logiciel	Interruption	Basse	19	Faible	Accepté	-
P10-R11	P10-R11	P10-R11 - Achat de votes par des attaquants	Tous	Il est impossible de faire un usage abusif des preuves relatives au comportement de vote	La liberté de vote / d'élection n'est pas garantie.	P10 - Vote électronique	Interne/Externe	Modification	Basse	14	Faible	Accepté	-
P10-R12	P10-R12	P10-R12 - Influence de la formation de l'opinion publique	Tous	Il est impossible de faire un usage abusif des preuves relatives au comportement de vote	En raison de l'exercice d'influence, le vote dans le système ne correspond pas à l'opinion intrinsèque de l'électeur.	P10 - Vote électronique	Externe	Modification	Basse	20	Faible	Accepté	-
P10-R13	P10-R13	P10-R13 - Vote impossible en raison d'un logiciel malveillant	Tous	Le vote électronique est accessible et opérationnel	Des logiciels malveillants empêchent les électeurs d'émettre leur vote électronique sur la plateforme utilisateurs.	P10 - Vote électronique	Externe	Interruption	Basse	18	Faible	Accepté	-
P11-R01	P11-R01	P11-R01 - Les journaux des votes de contrôle ne sont pas disponibles	Tous	Le vote électronique est accessible et opérationnel	Sans les journaux des différents votes de l'urne de contrôle, le contrôle ne peut pas avoir lieu au processus D3.	P11 - Votes de contrôle consignés	Interne/Externe	Destruction / perte	Basse	14	Faible	Accepté	-
P11-R02	P11-R02	P11-R02 - La plupart des votes de contrôle consignés ne correspondent pas aux résultats	Tous	L'exactitude des résultats est garantie	Les différents votes consignés ne concordent pas avec les résultats de l'urne de contrôle.	P11 - Votes de contrôle consignés	Interne/Externe	Modification	Basse	10	Faible	Accepté	-
P12-R01	P12-R01	P12-R01 - Les résultats du vote électronique sont effacés avant d'être importés dans le système d'établissement des résultats	Tous	Le vote électronique est accessible et opérationnel	Les résultats sont effacés et ne peuvent donc pas être dépouillés.	P12 - Résultats VE / votes électroniques déchiffrés	Interne	Destruction / perte	Basse	11	Faible	Accepté	-
P12-R02	P12-R02	P12-R02 - Divulgence anticipée des résultats du vote électronique	Tous	Le secret du vote est garanti et il est impossible d'établir des résultats partiels anticipés	Les résultats sont divulgués avant la fin de la phase de votation.	P12 - Résultats VE / votes électroniques déchiffrés	Interne/Externe	Divulgence	Basse	14	Faible	Accepté	-
P12-R03	P12-R03	P12-R03 - Les résultats du vote électronique sont modifiés avant d'être importés dans le système d'établissement des résultats	Tous	L'exactitude des résultats est garantie	Des résultats erronés sont publiés.	P12 - Résultats VE / votes électroniques déchiffrés	Interne/Externe/Logiciel	Modification	Basse	11	Faible	Accepté	-
P12-R04	P12-R04	P12-R04 - Les résultats du vote électronique ne sont pas agrégés correctement	Tous	L'exactitude des résultats est garantie	En raison de résultats incorrectement agrégés (comptés) dans le système de vote électronique, des données erronées sont prises en compte par la commission électorale.	P12 - Résultats VE / votes électroniques déchiffrés	Logiciel	Modification	Basse	15	Faible	Accepté	-
P13-R01	P13-R01	P13-R01 - Erreur ou anomalie lors du contrôle des résultats	Tous	L'exactitude des résultats est garantie	Le Verifier signale des erreurs.	P12 - Résultats VE / votes électroniques déchiffrés P13 - Données sensibles pour le Verifier	Interne/Externe/Logiciel	Interruption	Basse	21	Significatif	A Surveiller	-
P13-R02	P13-R02	P13-R02 - Le Verifier ne peut pas être utilisé ou ne peut l'être que partiellement	Tous	Le vote électronique est accessible et opérationnel	La vérifiabilité universelle n'est plus concluante.	P12 - Résultats VE / votes électroniques déchiffrés P13 - Données sensibles pour le Verifier	Logiciel	Interruption	Basse	19	Faible	Accepté	-
P14-R01	P14-R01	P14-R01 - Modification des fichiers logs techniques	Tous	Le vote électronique est accessible et opérationnel	La modification ou la suppression des journaux techniques fausse les résultats des analyses.	P14 - Résultats du Verifier / journaux papier / fichiers logs techniques	Interne/Externe	Modification	Basse	16	Faible	Accepté	-
P14-R02	P14-R02	P14-R02 - Modification des fichiers logs techniques à la Poste	Tous	Le vote électronique est accessible et opérationnel	Les investigations fournissent des résultats erronés à la suite de la modification ou de la suppression des fichiers logs techniques.	P14 - Résultats du Verifier / journaux papier / fichiers logs techniques	Externe	Modification	Basse	16	Faible	Accepté	Poste
P14-R03	P14-R03	P14-R03 - Absence de journaux au format papier	Tous	Le vote électronique est accessible et opérationnel	La suppression des journaux empêche d'éventuelles investigations.	P14 - Résultats du Verifier / journaux papier / fichiers logs techniques	Interne/Externe	Destruction / perte	Basse	16	Faible	Accepté	-
P15-R01	P15-R01	P15-R01 - Mauvais logiciel installé (canton)	Tous	Le vote électronique est accessible et opérationnel	En cas de mauvais logiciel, le scrutin ne se déroulera pas correctement ou sera sujet à des manipulations.	P15 - Logiciel de la Poste au sein du canton P17 - Logiciel d'Abraas au sein du canton (VOTING Stimunterlagen ; uniquement pour Saint-Gall)	Interne	Modification	Basse	11	Faible	Accepté	-

P15-R02	P15-R02	P15-R02 - Manipulation du logiciel (canton)	Tous	Le vote électronique est accessible et opérationnel	Le scrutin ne se déroulera pas correctement en raison de la manipulation du logiciel.	P15 - Logiciel de la Poste au sein du canton P17 - Logiciel d'Abxas au sein du canton (VOTING Stimmunterlagen ; uniquement pour Saint-Gall)	Externe	Modification	Basse	19	Faible	Accepté	-
P16-R01	P16-R01	P16-R01 - Mauvais logiciel installé (Poste)	Tous	Le vote électronique est accessible et opérationnel	En cas de mauvais logiciel, le scrutin ne se déroulera pas correctement ou sera sujet à des manipulations.	P16 - Logiciels de la Poste à la Poste (serveur de vote électronique, composants de contrôle, etc.)	Externe	Modification	Basse	11	Faible	Accepté	Poste
P16-R02	P16-R02	P16-R02 - Manipulation du logiciel (Poste)	Tous	L'exactitude des résultats est garantie	Une manipulation du logiciel permet de manipuler le scrutin.	P16 - Logiciels de la Poste à la Poste (serveur de vote électronique, composants de contrôle, etc.)	Externe	Modification	Basse	20	Faible	Accepté	-
P16-R03	P16-R03	P16-R03 - Vulnérabilités exploitables dans le logiciel de la Poste	Tous	L'exactitude des résultats est garantie	Il existe des vulnérabilités exploitables dans le logiciel de la Poste.	P15 - Logiciel de la Poste au sein du canton P16 - Logiciels de la Poste à la Poste (serveur de vote électronique, composants de contrôle, etc.)	Externe	Modification	Moyenne	20	Significatif	Accepté	Poste
P18-R01	P18-R01	P18-R01 - Modification du registre des cartes de vote	Tous	L'exactitude des résultats est garantie	Des erreurs pourraient survenir lors de l'établissement de duplicata en l'absence de lien correct entre le registre des électeurs et les cartes de vote.	P18 - Registre des cartes de vote	Interne/Externe/Logiciel	Modification	Basse	14	Faible	Accepté	-
P19-R01	P19-R01	P19-R01 - Certificats de signature compromis	Tous	L'exactitude des résultats est garantie	Les certificats de signature sont compromis par modification ou divulgation et ne peuvent plus être utilisés. Les canaux de communication ne sont plus fiables.	P19 - Certificats de signature	Interne/Externe	Destruction / perte	Basse	11	Faible	Accepté	-
P21-R01	P21-R01	P21-R01 - Mauvais logiciel dans l'image	Tous	Le vote électronique est accessible et opérationnel	En cas de mauvais logiciel, les ordinateurs seront vulnérables aux erreurs et le scrutin ne pourra pas se dérouler correctement.	P21 - Installation de base de l'image (profil)	Externe	Modification	Basse	11	Faible	Accepté	Ontrex
P21-R02	P21-R02	P21-R02 - Logiciel compromis dans l'image	Tous	L'exactitude des résultats est garantie / Le vote électronique est accessible et opérationnel	Le logiciel à installer est compromis, ce qui rend les ordinateurs vulnérables aux manipulations.	P21 - Installation de base de l'image (profil)	Externe	Modification	Basse	21	Significatif	A Surveiller	Ontrex
P22-R01	P22-R01	P22-R01 - Manipulation du logiciel (imprimerie)	GE	L'exactitude des résultats est garantie / Le vote électronique est accessible et opérationnel	Une mauvaise version du logiciel modifie les cartes de vote	P22 - Logiciel de l'imprimerie (cartes de vote)	Externe	Modification	Basse	19	Faible	Accepté	Imprimerie
P23-R01	P23-R01	P23-R01 - Mauvaise configuration utilisée pour la génération des cartes de vote	GE	L'exactitude des résultats est garantie / Le vote électronique est accessible et opérationnel	Une mauvaise configuration permettrait de modifier les codes, de les placer différemment ou de publier des informations confidentielles.	P23 - Configuration pour la génération des cartes de votes	Externe	Modification	Basse	22	Significatif	A Surveiller	Imprimerie
P24-R01	P24-R01	P24-R01 - L'authentification au portail de vote par le guichet ne fonctionne pas	NE	Le vote électronique est accessible et opérationnel	Suite à une modification ou une erreur des clés d'authentification étendues, le mécanisme d'authentification avec le guichet ne fonctionne pas	P24 - Intégration au Guichet unique	Interne/Externe	Interruption	Basse	14	Faible	Accepté	-
P24-R02	P24-R02	P24-R02 - Le Guichet unique n'est pas disponible	NE	Le vote électronique est accessible et opérationnel	Il n'est pas possible de s'authentifier au portail de vote	P24 - Intégration au Guichet unique	Externe/Logiciel	Interruption	Moyenne	17	Significatif	A Surveiller	-
P24-R03	P24-R03	P24-R03 - L'authentification au portail de vote comporte des erreurs	NE	Le vote électronique est accessible et opérationnel / L'exactitude des résultats est garantie	Suite à une erreur de logiciel, l'authentification au portail de vote ne fonctionne pas correctement et une personne peut voter pour une autre personne	P24 - Intégration au Guichet unique	Logiciel	Modification	Basse	14	Faible	Accepté	-
RPA-01	RPA-01	RPA-01 - Plainte contre le canton en raison de mesures de sécurité insuffisantes	Tous	N/A	Une plainte est déposée contre un canton pour avoir exploité un système dont les mesures de sécurité sont insuffisantes.	N/A	N/A	N/A	Basse	17	Faible	Accepté	-
RPA-03	RPA-03	RPA-03 - Différends entre les autorités et la Poste	Tous	N/A	Des différends nuisent à la coopération entre les autorités et la Poste, de sorte que le vote électronique ne peut plus être développé ou est interrompu.	N/A	N/A	N/A	Basse	14	Faible	Accepté	-
RPA-04	RPA-04	RPA-04 - L'investigation sur une attaque ne peut pas être menée correctement	Tous	N/A	Une investigation d'une attaque contre le vote électronique ne peut être menée à bien faute de moyens techniques.	N/A	N/A	N/A	Basse	18	Faible	Accepté	-
RPA-05	RPA-05	RPA-05 - L'attaque ne peut pas être poursuivie faute de moyens légaux	Tous	N/A	Une attaque contre le vote électronique ne peut être poursuivie faute de moyens légaux.	N/A	N/A	N/A	Basse	14	Faible	Accepté	-
RPA-06	RPA-06	RPA-06 - Campagne dénigrement du vote électronique	Tous	N/A	Une campagne de dénigrement du vote électronique est lancée sur les réseaux sociaux ou dans les médias. Elle peut viser des événements en lien avec le vote électronique à l'étranger ou le manque de possibilités de contrôle public ; on peut aussi imaginer que les mécanismes de vérifiabilité soient instrumentalisés ou que les autorités se voient reprocher un manque de communication.	N/A	N/A	N/A	Moyenne	14	Significatif	A Surveiller	-
RPA-07	RPA-07	RPA-07 - Écart entre les résultats du vote électronique et les autres canaux	Tous	N/A	Lors du dépouillement, il est constaté que les résultats du vote électronique ne vont pas dans le même sens que les autres canaux de vote.	N/A	N/A	N/A	Basse	16	Faible	Accepté	-
RPA-08	RPA-08	RPA-08 - Manque de ressources	Tous	N/A	Les cantons manquent de ressources pour la mise en œuvre du vote électronique.	N/A	N/A	N/A	Basse	14	Faible	Accepté	-
RPA-09	RPA-09	RPA-09 - Campagne d'achat de vote	Tous	N/A	Une campagne d'achat de vote à large échelle est lancée par un groupe qui dispose d'une plateforme d'achat anonyme.	N/A	N/A	N/A	Basse	14	Faible	Accepté	-
RPA-10	RPA-10	RPA-10 - Réaction à un incident de sécurité	Tous	N/A	Un incident de sécurité survient pendant la phase de vote et une réaction appropriée n'a pas lieu à temps.	N/A	N/A	N/A	Basse	14	Faible	Accepté	-
RPA-11	RPA-11	RPA-11 - Les résultats ne peuvent pas être confirmés à temps	Tous	N/A	Si le Verifier signale une erreur ou une anomalie, il faut en analyser la cause. Si l'analyse prend trop de temps, on ne saura pas, au moment de la publication, si les résultats des urnes électroniques peuvent être établis.	N/A	N/A	N/A	Basse	21	Significatif	A Surveiller	-
RPA-12	RPA-12	RPA-12 - Une panne du portail de vote empêche de voter	GR	Le vote électronique est accessible et opérationnel	En raison d'une panne du système, les suisses(sses) de l'étranger ne peuvent pas voter car le matériel pour le vote par correspondance n'arrive pas à temps.	N/A	N/A	N/A	Basse	16	Faible	Accepté	-
RPA-13	RPA-13	RPA-13 - Inscription effectuée par un tiers	GR	N/A	Une tierce personne inscrit des électeurs au vote électronique.	N/A	N/A	N/A	Basse	20	Faible	Accepté	-
RPA-14	RPA-14	RPA-14 - Le canton exécute des étapes de processus sans appliquer le principe du double contrôle	Tous	L'exactitude des résultats est garantie / Le vote électronique est accessible et opérationnel	Un membre de la commission administrative exécute des étapes de processus sans appliquer le principe du double contrôle, bien que celui-ci soit nécessaire ou exigé pour les étapes de processus concernées.	N/A	N/A	N/A	Basse	21	Significatif	A Surveiller	-

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

--	--	--	--

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

P10-R01 - Violation du secret du vote																																									
Risque	Cantons concernés		Tous																																						
	Objectif(s) de sécurité		Le secret du vote est garanti et il est impossible d'établir des résultats partiels anticipés																																						
	Conformément à l'art. 4, ch. 3, OVotE																																								
	Menace	Actifs informationnels		P10 - Vote électronique																																					
		Domaine problématique		Le secret du vote peut être violé par une mauvaise manipulation des données pour le contrôle ou par l'utilisation des clés de sécurité du scrutin.																																					
		(1) Acteur		Interne																																					
		(2) Moyen		Le secret du vote est violé lors de la vérification de l'exactitude du traitement et du dépouillement. (guide 13.24) Un attaquant interne utilise la clef et déchiffre des suffrages non anonymisés. (guide 13.23)																																					
		(3) Motivation		Involontairement : N/A Intentionnellement : Violation du secret du vote																																					
		(4) Résultat		<table border="1"> <thead> <tr> <th>Divulgaration</th> <th>Destruction / perte</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>X</td> <td></td> </tr> <tr> <th>Modification</th> <th>Interruption</th> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Divulgaration	Destruction / perte	X		Modification	Interruption																													
		Divulgaration	Destruction / perte																																						
	X																																								
	Modification	Interruption																																							
	(5) Exigences de sécurité		La confidentialité des données n'est pas assurée (secret du vote).																																						
	(6) Probabilité		<table border="1"> <thead> <tr> <th>Haute</th> <th>Moyenne</th> <th>Basse</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> <td>X</td> </tr> </tbody> </table>			Haute	Moyenne	Basse			X																														
Haute	Moyenne	Basse																																							
		X																																							
(7) Impact		(8) Gravité																																							
Quel est l'impact (le pire) des actifs informationnels sur l'organisation ou le propriétaire ?		Quelle est la gravité des dommages par critère d'évaluation des risques ?																																							
		<table border="1"> <thead> <tr> <th>Critère</th> <th>Criticité</th> <th>Score</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Réputation et confiance</td> <td>Haut</td> <td>12</td> </tr> <tr> <td>Finances</td> <td>Bas</td> <td>3</td> </tr> <tr> <td>Productivité</td> <td>Bas</td> <td>1</td> </tr> <tr> <td>Santé et sécurité</td> <td>N/A</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td>Légal</td> <td>Moyen</td> <td>4</td> </tr> <tr> <td>Autres</td> <td>N/A</td> <td>0</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Score de risque</td> <td>20</td> </tr> <tr> <td colspan="2">Niveau de risque</td> <td>Faible</td> </tr> </tbody> </table>			Critère	Criticité	Score	Réputation et confiance	Haut	12	Finances	Bas	3	Productivité	Bas	1	Santé et sécurité	N/A	0	Légal	Moyen	4	Autres	N/A	0	Score de risque		20	Niveau de risque		Faible										
Critère	Criticité	Score																																							
Réputation et confiance	Haut	12																																							
Finances	Bas	3																																							
Productivité	Bas	1																																							
Santé et sécurité	N/A	0																																							
Légal	Moyen	4																																							
Autres	N/A	0																																							
Score de risque		20																																							
Niveau de risque		Faible																																							
La violation du secret du vote déclenche une couverture médiatique nationale.																																									
Explications Autres explications/remarques sur l'appréciation du risque Les votes sont chiffrés conformément au protocole cryptographique. Toutes les étapes respectent le principe du double contrôle, sur la base du guide d'utilisation de la Poste. L'accès physique aux appareils et aux données (coffre-fort) n'est possible qu'avec l'application du double contrôle. Les membres de la commission administrative suivent une formation complète et acquièrent régulièrement une expérience pratique dans les tests de scrutin (tests E2E avant chaque scrutin sur les appareils productifs).																																									
(9) Traitement des risques Comment cela est-il géré sur la base du score de risque ? <table border="1"> <thead> <tr> <th>Accepté</th> <th>A Surveiller</th> <th>A Atténuer</th> <th>Transféré</th> <th>Tiers impliqués</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>X</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>						Accepté	A Surveiller	A Atténuer	Transféré	Tiers impliqués	X																														
Accepté	A Surveiller	A Atténuer	Transféré	Tiers impliqués																																					
X																																									
Stratégie visant à minimiser ce risque (le cas échéant) : <table border="1"> <thead> <tr> <th>Conteneur sur lequel la mesure est appliquée</th> <th>Quelle est la mesure administrative, technique et physique applicable à ce conteneur ?</th> <th>Quel risque résiduel est-il acceptable ?</th> <th>Dépendance envers d'autres actifs informationnels et/ou conteneurs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>						Conteneur sur lequel la mesure est appliquée	Quelle est la mesure administrative, technique et physique applicable à ce conteneur ?	Quel risque résiduel est-il acceptable ?	Dépendance envers d'autres actifs informationnels et/ou conteneurs																																
Conteneur sur lequel la mesure est appliquée	Quelle est la mesure administrative, technique et physique applicable à ce conteneur ?	Quel risque résiduel est-il acceptable ?	Dépendance envers d'autres actifs informationnels et/ou conteneurs																																						

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

